

ANIMATEUR·RICE D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS FICHE DE POSTE

PRÉSENTATION DU POSTE

L'animateur·trice mène des ateliers d'éducation aux Droits humains avec différents publics.

De manière générale, l'animateur·trice conçoit et anime des ateliers réguliers ou ponctuels d'éducation aux Droits humains (non-violence, coopération, lutte contre les discriminations, etc.) pour enfants et adolescent·es. Il/elle est en lien étroit avec les partenaires de l'association pour la mise en œuvre de ces ateliers. Au sein de l'association, il/elle est sous la responsabilité directe de l'animatrice responsable ateliers jeunesse et vie de l'équipe, qui coordonne les activités du secteur jeunesse de l'association.

L'animateur·trice doit être dynamique, doté·e d'un bon relationnel avec le public et sensible aux questions d'éducation aux Droits humains.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'association Korhom propose des formations et des ateliers d'éducation aux Droits humains, notamment autour des thèmes de la citoyenneté, de la lutte contre les discriminations, de l'identité, de l'environnement, de la non-violence, de la coopération et de la communication consciente et bienveillante. Pour ce faire, Korhom développe depuis dix ans une pédagogie expérientielle et ludique axée sur le groupe et les échanges.

L'ensemble des activités de l'association s'adresse aux enfants, adolescent·es et adultes, que ce soit dans un cadre professionnel ou privé, individuel, collectif ou en famille. Œuvrant essentiellement sur Paris et localisée dans un Quartier Politique de la Ville du 19^{ème} arrondissement, Korhom accorde une attention particulière aux quartiers les plus en difficulté.

L'équipe se compose de quatre salarié·es à temps plein : une animatrice responsable ateliers jeunesse et vie de l'équipe, une animatrice responsable formations, une chargée d'administration et de communication, et un·e animateur·rice jeunesse. L'équipe est également renforcée par deux volontaires en mission de service civique pour la co-animation des ateliers jeunesse.

Les responsables des pôles (ateliers jeunesse et formations) coordonnent ensemble l'association, en lien avec les membres de l'équipe qui travaillent au quotidien en étroite collaboration de façon à assurer la cohérence de l'action associative.



Association Korhom
156 rue d'Aubervilliers
75019 Paris

infos@korhom.fr
01.83.92.80.91
06.20.86.59.82
www.korhom.fr

Dimension pédagogique

- Animer des ateliers d'éducation aux Droits humains ainsi que des évènements sur l'espace public, pour les enfants, les adolescent-es et, exceptionnellement, les adultes.
- Concevoir des déroulés d'ateliers ; concevoir des supports ludiques sur les thématiques de l'association ; adapter les déroulés et supports ludiques existants aux besoins des participant-es et des structures.
- Encadrer des jeunes en mesures de responsabilisation en lien avec les établissements scolaires.
- Concevoir et rédiger des projets d'ateliers et de cycle d'ateliers ; rédiger les bilans des projets menés.

Dimension partenariale

- Assurer la communication régulière avec les structures accueillant les ateliers.
- Participer aux réunions partenariales en lien avec les projets menés et en rendre compte à l'équipe ; concevoir de nouveaux projets en lien avec les partenaires.

Dimension mobilisation et vie associative

- Assurer la mobilisation et la communication sur les ateliers jeunesse auprès des publics jeunes et des familles (lien par téléphone, réseaux sociaux, réunions...).
- Participer à la communication générale de l'association, notamment à propos des ateliers jeunesse.
- Participer aux temps forts de l'année de l'association, tant dans la préparation que dans la menée (Jard'humains, Festival des Droits humains, etc.).
- Participer à la vie de l'association à travers la répartition des tâches convenue en équipe.

- Auprès de l'association « Le 156 », qui gère le local associatif partagé que Korhom occupe, participer à la vie associative selon la répartition des tâches convenue.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs

- Maîtrise des différentes missions de l'animateur-trice/éducateur-trice.
- Bonne connaissance des publics enfants et adolescent-es.
- Connaissances et intérêt pour les Droits humains, notamment pour la lutte contre les discriminations.
- Connaissances et intérêt pour les pédagogies actives.



- Fortes capacités d'animation d'ateliers avec tous types de public (fixation du cadre, constitution et motivation du groupe, respect du déroulé pédagogique...).
- Capacité à concevoir et animer des ateliers d'éducation aux Droits humains adaptés au public visé.
- Sens de l'organisation.
- Capacité de rédaction et maîtrise des outils informatiques.

Savoir-être

- Être bienveillant·e et à l'écoute des autres.
- Sens du relationnel avec le public (enfants et adolescent·es notamment) et les partenaires et aisance oratoire.
- Forte capacité à travailler en équipe.
- Rigueur et fiabilité.
- Autonomie et capacité d'initiative.
- Réactivité et dynamisme.
- Créativité.

QUALIFICATIONS, NIVEAU DE DIPLÔME ET EXPÉRIENCE

- Expérience professionnelle dans le milieu de l'animation.
- BAFA, BPJEPS et/ou autre diplôme dans le domaine de l'éducation.
- Expérience de la vie associative.
- Une formation dans les domaines de domaines de l'éducation bienveillante et de l'éducation aux Droits humains serait un plus.

CONDITIONS

- Contrat Adultes-relais : pour être éligible, il faut avoir plus de 26 ans, résider dans un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville et être sans emploi ou dans un dispositif d'emploi aidé.
- CDD de 12 mois, prise de poste au 1^{er} février 2022.
- 35h par semaine, du lundi au vendredi, travail le week-end régulièrement.
- 1800 € brut par mois, mutuelle prise en charge à 60% et titre de transport à 50%.

CV et lettre de motivation à envoyer à c.patoureau@korhom.fr; entretiens prévus courant janvier.

